

2025/33

VILLE DE RANTIGNY
Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Clermont

Présentation du rapport d'activités 2024 du SMBVB

L'an deux mil vingt-cinq le vendredi 10 octobre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le mardi 23 septembre 2025, s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique DELION, Maire de Rantigny.

Etaient présents : Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE, Adjoint au maire, Marie DUHAMEL, Sandrine DUFOUR, Laurence BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Franck CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Claudine DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Christophe PECHEUR, Jean Marc FEVRIER (procuration à Marie DUHAMEL), Sophie JUPIN, Djillali AISSAOUI (procuration à Laurence BOURGUIGNON), Ludovic VINET (procuration à Dominique DELION), Christine PORQUET, Benjamin PIRES.

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche (SMBVB) a élaboré son Rapport d'Activités 2024. Ce document présente les temps forts, l'actualité et les projets en cours du SMBVB sur le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), les actions en rivière et en zones humides, et l'animation et sensibilisation. Ce rapport a été validé par les élus du SMBVB le 31 mars 2025.

Les communes de Bailleval, Cauffry, Laigneville, Liancourt, Mogneville, Monchy-Saint-Eloi, Rantigny font partie du bassin versant de la Brèche.

Concernant le territoire, pour 2024, cela a concerné notamment :

- La réflexion sur la compétence ruissellement,
- La réflexion sur la réalisation d'une modélisation de la nappe de la craie,
- La finalisation de l'étude de restauration de la continuité écologique au droit du barrage de Saint-Gobain à Rantigny
- Les travaux de restauration des zones humides de Bailleval, Rantigny et Liancourt
- La poursuite des animations et sensibilisations avec par exemple la visite de la zone humide de Rantigny en partenariat avec le CPIE de l'Oise.

L'année 2025 va être marquée notamment par la nécessité d'établir le Contrat territorial 2026-2031 entre le Syndicat et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Entre 2020 et 2024, dans le cadre du contrat qui s'achève au 31/12/2025, ce sont 9 457 000 € qui ont été investis sur le bassin versant en faveur de la protection, la restauration des rivières et zones humides et de l'amélioration de la qualité de l'eau.

Pour information, la cotisation de la CCLVD auprès du SMBVB pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et la gestion des milieux aquatiques est de 35 380.83 € pour 2024.

Le Maire propose de prendre acte de ce rapport.

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le

ID : 060-216005181-20251016-0202533-DE

Le rapport est adopté

Nombre de conseillers en exercice :	22
Nombre de conseillers présents :	15
Votes contre	0
Abstention	0
Votes pour	18

Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE, Adjoints au maire, Marie DUHAMEL, Sandrine DUFOUR, Jean Marc FEVRIER (procuration à Marie DUHAMEL), Laurence BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Franck CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Djillali AISSAOUI (procuration à Laurence BOURGUIGNON), Claudine DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET, Ludovic VINET (procuration à Dominique DELION), Conseillers municipaux

Fait les jour, mois et an susdit

Ont signé le registre les membres présents

Pour extrait conforme

Rantigny, le 13 octobre 2025



Le Maire,

Dominique DELION